

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Conseiller ayant voix délibérative : Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Caroline GUELON

**GROUPEMENT DE COMMANDES : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA
RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, LA RÉNOVATION ET LA
CRÉATION DE VOIRIE-RÉSEAUX-DIVERS (VRD) A THIERS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants.

Considérant que le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant d'une part de réaliser des économies d'échelle et d'autre part de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats ;

Considérant que dans ce cadre, étant donnée l'imbrication des domanialités entre la Ville et la Communauté de communes sur ce secteur, et devant la nécessité de concevoir un projet global et cohérent, il apparaît opportun de créer un groupement de commande exclusivement constitué en vue de la passation et de l'exécution d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements cyclables, la rénovation et la création de voirie-réseaux-divers à Thiers ;

Considérant que ce groupement de commande est constitué jusqu'à la complète exécution du marché de maîtrise d'œuvre ;

Considérant qu'afin de respecter les règles relatives à la maîtrise d'ouvrage publique, une Commission des marchés en procédure adaptée (CMAPA) spécifique doit être créée pour donner son avis sur le choix de l'attributaire ;

Considérant qu'il apparaît opportun que cette commission ad hoc soit composée des membres de la Commission d'Appels d'Offres de la Ville de Thiers pour représenter la Ville (5 élus) et des membres de TDM pour représenter la Communauté de communes (5 élus).

Le rapporteur expose :

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Commune de Thiers souhaitent améliorer les conditions de circulation et la mobilité douce sur le territoire de la commune de Thiers. Les deux collectivités souhaitent s'associer pour mener les études de maîtrise d'œuvre correspondant à différents projets :

- Aménagements cyclables reliant la ville haute de Thiers à la Maison des Sports, en passant par la vallée des usines, et reliant la ville basse à la future plateforme multimodale de la zone du Felet, puis à la base de loisirs d'Iloa,
- Réhabilitation de la rue Torpilleur Sirocco (reprise des réseaux (eau potable, eau pluviale, assainissement collectif, éclairage public), rénovation de la voirie incluant la création d'un aménagement cyclable),
- Réhabilitation des rues François Truffaut et Adrien Legay (reprise des réseaux (eau potable, eau pluviale, assainissement collectif, éclairage public), rénovation de la voirie),
- Elargissement d'une voirie communautaire, dans la zone industrielle du Felet, intégrant un aménagement cyclable jusqu'à la plateforme multimodale qui sera aménagée par Vinci Autoroutes.

L'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération est de 1 389 700 euros hors taxe pour les travaux, et de 139 000 euros hors taxe pour la maîtrise d'œuvre.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de THIERS et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, selon les conditions de la convention constitutive ;
- **Approuve** le fait que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes ;
- **Autorise** le lancement de la procédure de passation de marché dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes ;
- **Approuve** la nomination de Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Olivier CHAMBON, Bernard LORTON et Patrick SAUZEDDE en tant que représentants de Thiers Dore et Montagne dans la Commission des marchés publics ad hoc créée dans le cadre de ce groupement de commande ;

AR Prefecture

063-200070712-20230202-20230202_14-DE
Reçu le 09/02/2023
Publié le 09/02/2023

- **Autorise** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

Caroline GUÉLON

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20230202-20230202_14-DE
Reçu le 09/02/2023
Publié le 09/02/2023
